

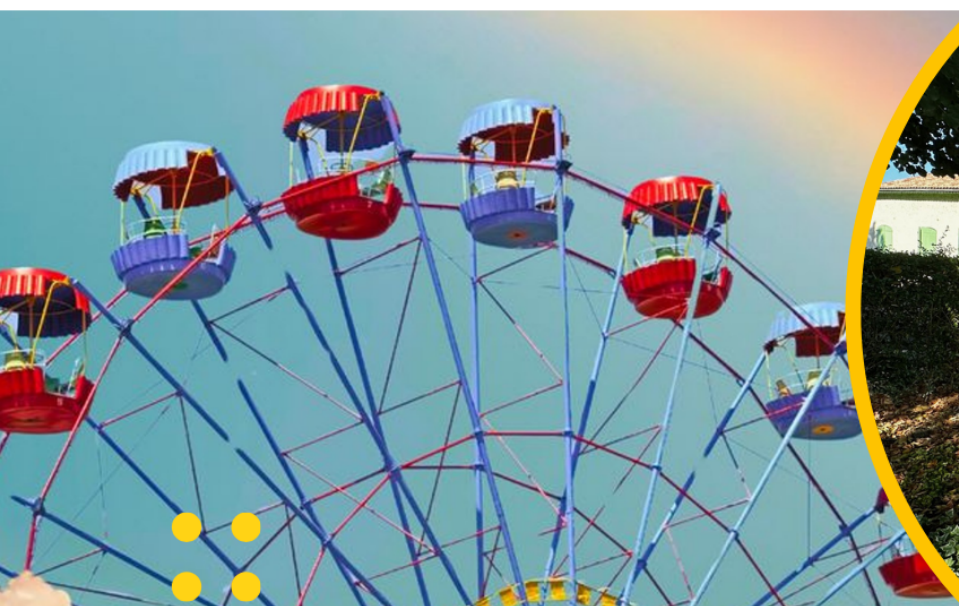


Commune de
BRANNENS



BULLETIN N° 49

JUILLET 2025



-  Le mot du Maire
-  Le budget 2025
-  La Commune
-  La C.D.C



www.brannens33.fr



Souvenez-vous de notre engagement collectif en 2024 pour faire classer notre Communauté de Communes en FRR (France Ruralités Revitalisation). Grâce à l'adoption du budget de l'État 2025, nos 41 communes bénéficient désormais de ce classement. Ce statut ouvre la voie à de nombreux avantages, tant fiscaux que sociaux, pour les entreprises souhaitant s'implanter sur notre territoire. Il offre également aux communes la possibilité de recevoir des majorations au titre des dotations de l'État, renforçant ainsi notre budget communal.

Par ailleurs, notre lutte contre les incivilités commence à porter ses fruits. Des auteurs ont été identifiés, des plaintes déposées et validées par le Procureur. Dans cette dynamique, une caméra a été installée (après autorisation préfectorale) au point d'apport volontaire, afin de mieux surveiller les dépôts sauvages. Restons attentifs et vigilants.

Concernant l'adressage, je vous rappelle que suite à sa mise en place, vous avez jusqu'au 31 octobre 2025 pour effectuer votre changement d'adresse. Passé ce délai le courrier ne pourra plus être distribué. Malgré une mise à jour des bases de données dès le mois d'avril, les coordonnées GPS sont encore en cours d'actualisation.

Dans une optique de services de proximité, une boîte à livres a été installée à l'entrée du parking, devant la Mairie. Un aménagement pour les vélos sera également réalisé prochainement à proximité.

Je vous invite à venir découvrir ces initiatives et à profiter des ouvrages disponibles pour petits et grands.

Enfin, face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, le conseil municipal a décidé après analyse budgétaire d'installer une pompe à chaleur air/air réversible dans la salle des fêtes pour améliorer le confort. Elle sera posée cet été, et une nouvelle convention d'utilisation sera mise en place.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle période estivale, placée sous le signe du respect et du bien vivre ensemble.

Bonne lecture.

Le Maire, Yannick DUFFAU

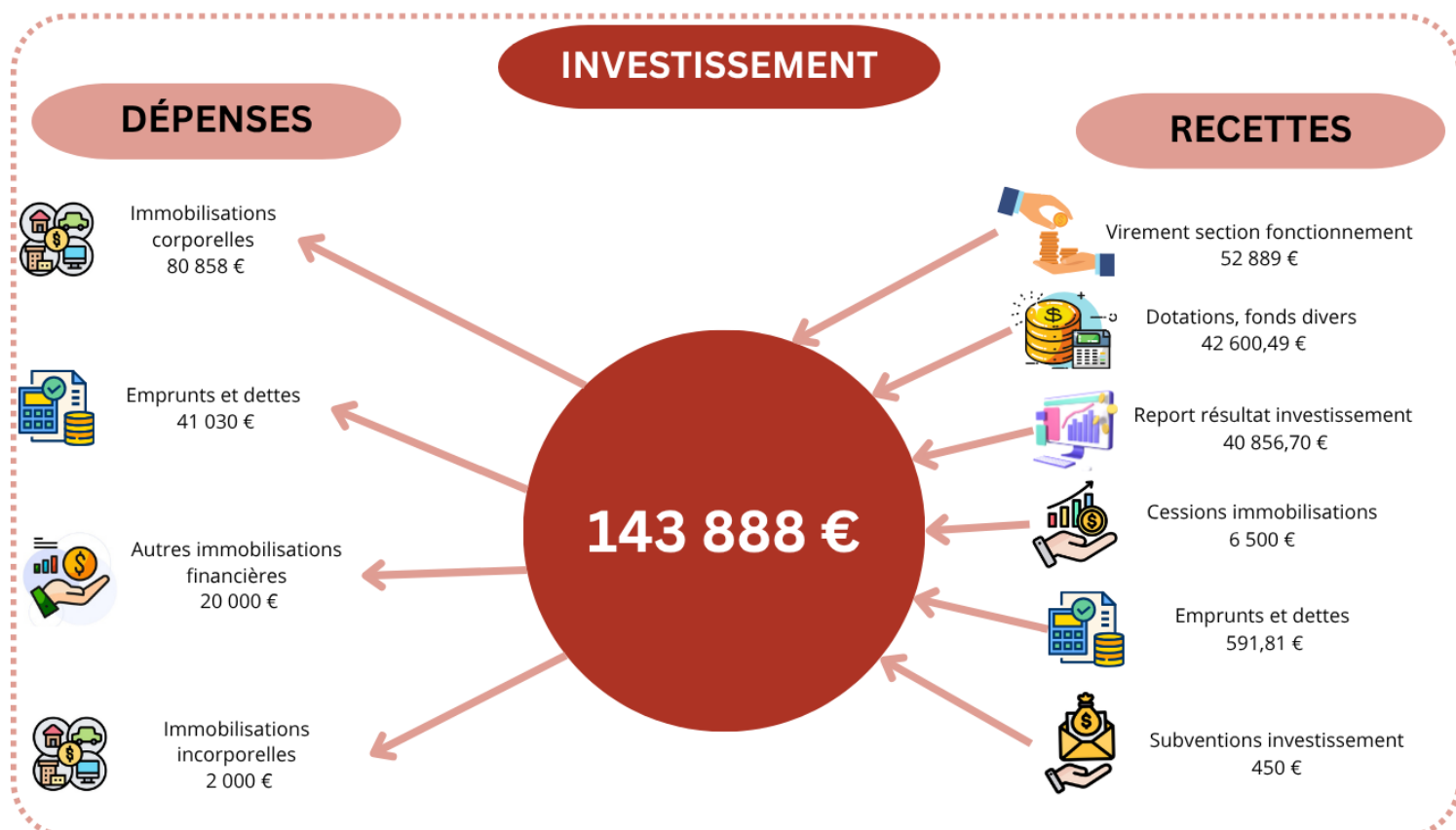
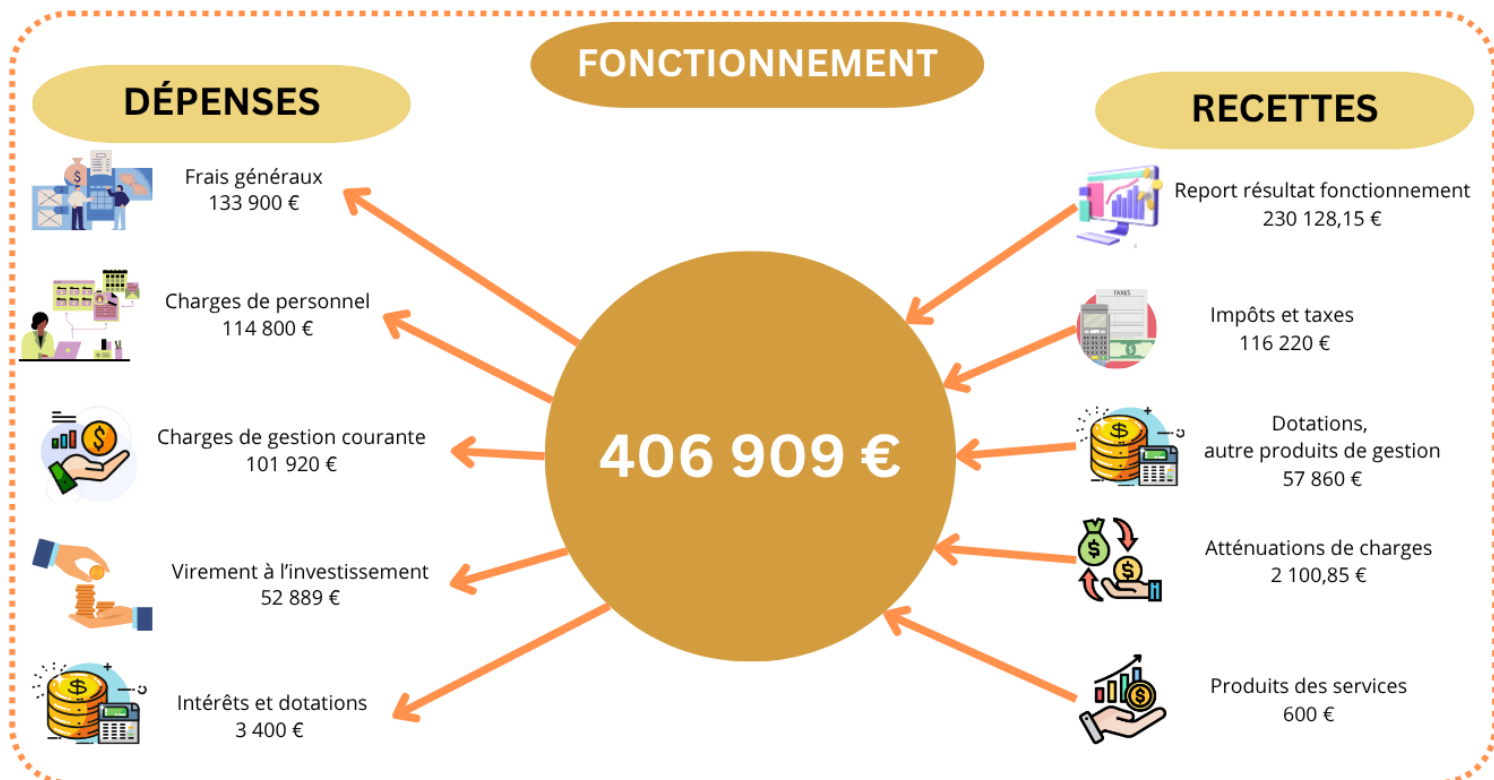


BUDGET PRINCIPAL 2025

Le compte financier unique 2024 a été validé par le conseil municipal :

Dépenses de fonctionnement : 196 251,23 €, recettes : 466 379,38 €, excédent de clôture : 270 128,15 €

Dépenses d'investissement : 85 696,23 €, recettes : 126 552,93 €, excédent de clôture : 40 856,70 €



BUDGET ENERGIE SOLAIRE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Assurances
frais d'accès
2 114,20 €

Dotations sur immo
2 083,41 €

Suivi et maintenance
747,39 €

Contribution budget + CFE
300 €

Charges diverses
300 €

Impôts sur bénéfices
300 €

Suivi consommation
100 €

RECETTES

Excédent reporté
3 454,93 €

Vente électricité
1 500,92 €

virement
de l'investissement
989,15 €

5 945 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Installation
du système
photovoltaïque
26 868,92 €

Subventions Etat
655,82 €

Subventions Régions
333,33 €

RECETTES

Excédent reporté
25 774,66 €

Amortissement
2 083,41 €

27 858,07 €

TAXES LOCALES

Conformément à sa volonté de stabilité fiscale, le conseil municipal a voté le maintien des taux des taxes locales directes, sans aucune hausse :

TAXE FONCIERE BÂTIE	37,74%	Produit	54 497€
TAXE FONCIERE NON BÂTIES	86,05 %	Produit	14 370 €
TAXE HABITATION	14 ,19 %	Produit	866 €

Pour un produit fiscal attendu de **69 733 €**



Pour l'année 2024/2025 la participation de la commune s'élève à 1 381 € par enfant. Notre village compte 30 enfants scolarisés à l'école d'Auros, soit un montant total de 41 430 € pris en charge par la commune.

REPAS DES AÎNÉS LE 16 FÉVRIER

Le dimanche 16 février 2025 s'est tenu le repas des aînés, un moment d'échange et de partage. Il est essentiel de valoriser et préserver la mémoire de nos anciens, afin de la transmettre de génération en génération.



LES VŒUX DU MAIRE LE 12 JANVIER



Les vœux du Maire ont eu lieu le 12 janvier en présence de la gendarmerie et sapeurs pompiers d'Auros, des Présidents d'associations, du Président de la CDC Francis ZAGUET ainsi que du Maire d'Auros.

À cette occasion, Monsieur le Maire est revenu sur l'année écoulée et a évoqué les projets à venir.

Francis ZAGUET a pris la parole pour présenter les nouveaux locaux de la CDC à La Réole.

L'OFFICE DU TOURISME DE LA RÉOLE À BRANNENS



L'office du tourisme de LA RÉOLE s'est déplacé à Brannens.

Une visite du gîte a été organisée afin de promouvoir les hébergements disponibles dans notre commune.

UN PETIT COIN LECTURE...



En juin dernier, la commune a installé une boîte à livres au centre du bourg, en face de la mairie, à côté du point d'information et de la boîte aux lettres.

Le principe est simple : chacun est libre d'y déposer ou d'y prendre le ou les livres de son choix. L'étagère du bas est réservée plutôt aux livres pour enfants, celle du milieu aux romans divers, historiques ou régionaux, et celle du haut, aux polars.

Un banc a également été mis en place pour ceux qui souhaiteraient se détendre à l'ombre à cet endroit.

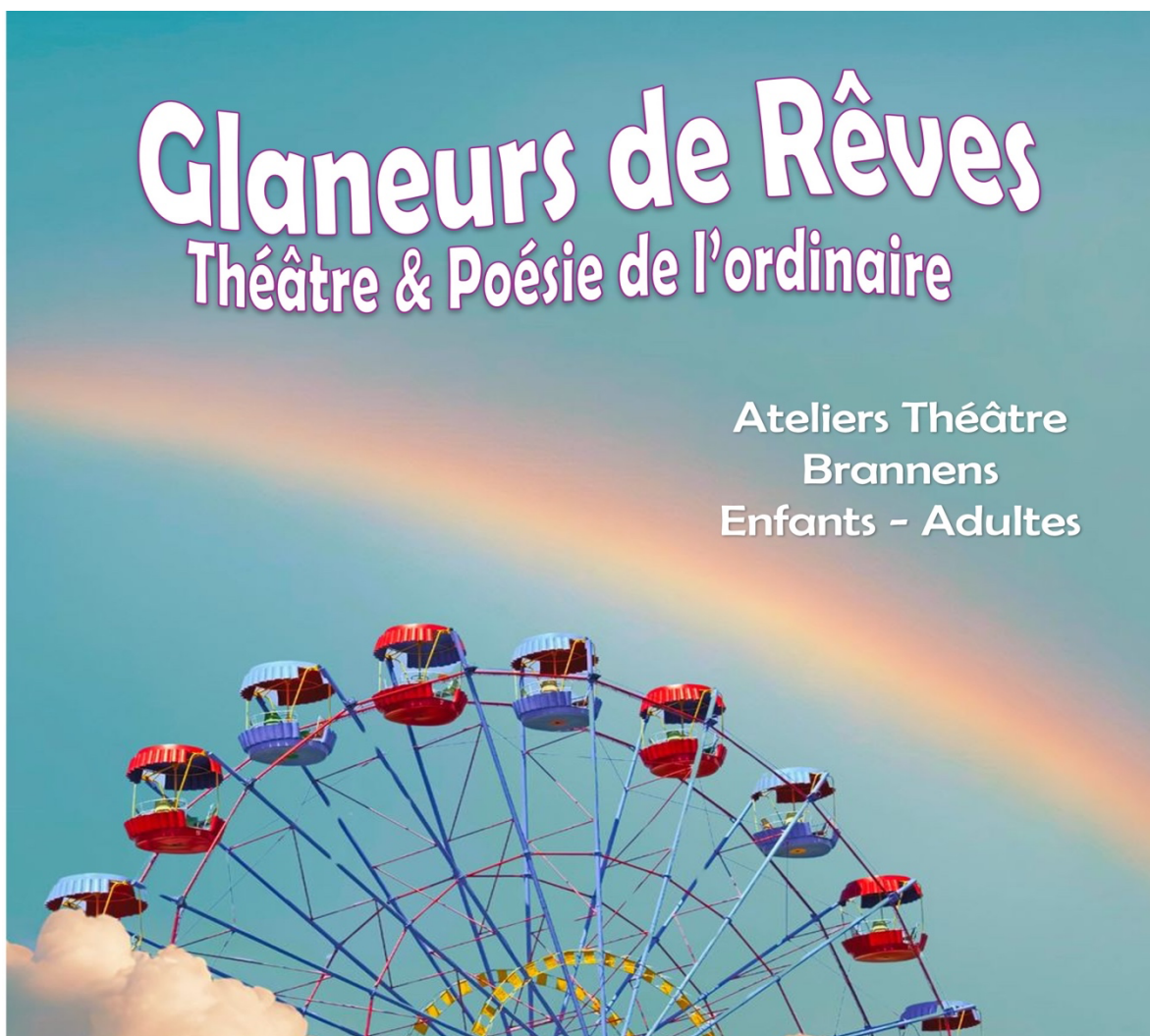
Un emplacement pour stationner les vélos est prévu à proximité.

MARCHE ROSE 2025

Cette année, la Marche Rose aura lieu le dimanche 5 Octobre, avec un départ de Brannens et une arrivée prévue à Auros. Cette marche annuelle est l'occasion d'un moment de convivialité, d'activité physique et de sensibilisation de la population au dépistage du cancer du sein. Les dons seront reversés à l'Association du Comité Féminin de Prévention et Dépistage du Cancer du Sein. Comme les années précédentes, un accueil des marcheurs, une vente de goodies et un échauffement seront prévus. Une participation financière de 2€ sera demandée pour les marcheurs de plus de 18 ans, reversée elle aussi au Comité féminin.



LE THÉÂTRE À BRANNENS !



Salle Polyvalente de Brannens à partir du Mercredi 10 Septembre 2025

- **Enfants de 7 à 12 ans :** 14h00 / 15h15
- **Ados à partir de 13 ans :** 15h30 / 17h00
- **Adultes :** 18h30 / 20h30

Les trois premières séances offertes.

- 50 euros par trimestre (ou 16 € par mois).
- Cotisation unique pour les enfants d'une même famille.

Nous donnerons vie à un spectacle dans chacun des groupes.
Spectacles qui seront présentés lors d'un festival en fin d'année.

Ateliers animés par Daniela Piemontesi, metteur en scène de la compagnie Glaneurs de Rêves.

Pré-inscription conseillée, les ateliers sont limités à 12 participants par groupe.

Renseignements & Inscriptions

06 68 84 73 79

dpiemontesi3@gmail.com

LA FIBRE

Brannens est désormais entièrement raccordée à la fibre.

Vous êtes libre de souscrire ou non à une offre fibre pour le moment.

En effet, le réseau cuivre ADSL va cesser de fonctionner au plus tard en décembre 2030. Il sera alors nécessaire de basculer vers la fibre.

Votre opérateur devrait vous contacter pour vous proposer une migration gratuite.



SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

SOCIETE DE CHASSE	600 €
SOLEIL D'AUTOMNE	500 €
HAMECON DU LANGONNAIS	300 €
USEP ECOLE AUROS	280 €
F.N.A.C.A	150 €
ADELFA 33	100 €
FOOT CASTETS EN DORTHE	100 €
COMICE AGRICOLE DU BAZADAIS ...	60 €

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 [INSTAGRAM @armeesjeunesse](#)

 [LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse](#)

 [X @DSNJeunesse](#)

 [YOUTUBE @SGArmees](#)



LA MAIRIE

*La Mairie sera fermée du 11 au 16 août.
Réouverture le lundi 18 août.*

RAPPEL

Les horaires de la Mairie :

Lundi	8h00-12h00
Mardi	8h00-12h00
Mercredi	fermée
Jeudi	fermée au public
Vendredi	8h00-12h00



ACCA DE BRANNENS

Vente des cartes de chasse pour la saison 2025/2026

VENDREDI 12 SEPTEMBRE DE 18H00 À 20H00

au 1 le Bourdieu (nouvelle adresse : 743 Route du Beuve).





TRAVAUX ÉTÉ 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'équiper la salle polyvalente d'un système de climatisation, les travaux sont prévus courant juillet 2025.

Ce projet vise à réduire les nuisances sonores dans le bourg, car les portes devront rester fermées lorsque la climatisation sera en marche.

De plus, face aux épisodes caniculaires de plus en plus intenses et fréquents, la commune disposera ainsi d'un lieu frais que nous pourrons ouvrir afin que les personnes fragiles, ou celles qui le souhaitent, puissent venir s'y rafraîchir sur demande.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales sont prévues en 2026.

La date précise de l'élection doit être communiquée aux électeurs au moins 3 mois à l'avance.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

Chaque liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.



Important : L'électeur n'a plus la possibilité de modifier la liste pour laquelle il souhaite voter. Un bulletin où l'électeur ajoute ou raye le nom d'au moins un candidat sera considéré comme un bulletin nul. De même, un bulletin où l'électeur modifie l'ordre des candidats sera désormais considéré **comme un bulletin nul, et donc non pris en compte**.



DIFFUSION NAISSANCES, DÉCÈS DANS LE BULLETIN

Conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous rappelons que seules les données enregistrées à l'état civil peuvent être utilisées par les élus municipaux pour adresser des félicitations ou des condoléances.

Cependant, ces informations ne peuvent être diffusées (presse, bulletin, site internet, etc.) qu'avec l'accord explicite des personnes concernées.

Nous avons donc décidé de ne plus publier d'événements familiaux sans autorisation préalable.





Le centre de recyclage de Langon est passé aux horaires d'été:

- Du lundi au vendredi : 8h00-15h00
- Le samedi : 8h00-17h00

Ces horaires s'appliqueront jusqu'au **15 septembre inclus**.

Pour rappel, les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

SIVOM RCLS

Depuis le 1er janvier 2025 votre distributeur d'eau est devenu le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais (SIVOM de la RCLS).

Un document vous a été distribué avec ce bulletin

BON A SAVOIR

Concerne uniquement l'assainissement collectif, pour l'**assainissement non collectif** :

contact: eauxdugrandbazadais.fr
ou au 05.56.25.12.11



Commune de
BRANNE

CANICULE et fortes chaleurs

**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Programme des animations de La Réole
disponible sur :

<https://www.calameo.com/books/007255630334f80fd6807>



Donnons à chacun le pouvoir de se soigner.

avec la
**mutuelle
girondine**



Mutami, acteur engagé de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est fier d'annoncer son partenariat avec le département de la Gironde. Ensemble, nous œuvrons pour rendre la santé accessible à tous et promouvoir des valeurs humaines au cœur de notre territoire. Nous partageons la vision d'un avenir plus juste et équitable, où chaque habitant bénéficie d'une mutuelle adaptée à ses besoins.

Vous souhaitez échanger avec l'un de nos conseillers ?

Contactez-nous au
09 77 42 55 25 (prix d'un appel local)

ou à mutuellegirondine@mutami.fr



Bac de collecte à la salle polyvalente

Un bac est à disposition afin de collecter les bouchons en liège ou synthétique à la salle polyvalente.

Madame Françoise CERET se charge de récupérer les bacs pleins afin de les amener à l'association.

Conservez vos bouchons : c'est un geste simple, sans coût, qui contribue à financer des actions solidaires.

Le Sud Gironde compte de nombreux points de collecte, parlez-en autour de vous, propriétaire viticole ou toutes entreprises susceptibles de pouvoir adhérer.



www.agircancergironde.fr

agircancergironde33140@gmail.com

Bernard WALLET président de Agir cancer Gironde au 06 44 72 30 86



Lundi (sauf 14/07)

LES DÉCOUVERTES GRATUITES

Auros - Pôle sportif

- ▶ **Basket-ball/Boomerang/Sarbacane 15h-17h**
- ▶ **Karaté (7, 21, 28/07 et 4/08) 15h-17h** ▶ Animé par «Michel BOURGY DEJEPS Karaté»
- ▶ **Percussions brésiliennes (07/07) 15h-17h** ▶ Avec Béléza
- ▶ **Tir à l'arc l'arc/Spikeball 15h- 19h**
- ▶ **Badminton/Pickleball 17h-19h**

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT*

Fontet - Base Nautique

- ▶ **Pilates et Stretching Postural JP Moreau (7/07 au 4/08) 18h30-19h30** ▶ avec «Club de gymnastique girondais» (10€, sur réservation auprès d'Elisa 06 32 86 19 88)

Saint-Pierre d'Aurillac - Gare

- ▶ **Renforcement musculaire en salle 18h**
▶ avec «Communauté Sportive et Gymnique des Bords de Garonne» (animation gratuite)

Gironde-sur-Dropt - Stade Yvon Mau

- ▶ **Marche Nordique (01/07 au 31/07) 10h-11h30** (avec l'Elan Girondais)

Jeudi

LES DÉCOUVERTES GRATUITES

Saint-Pierre d'Aurillac - Bord de Garonne (Juillet)

- ▶ **Canicross 9h30, 10h15 ou 11h** ▶ (Balade à pied tractée par des chiens de traîneau, à partir de 8 ans sur réservation : mushgirond@gmail.com)
- ▶ **Flu-flu/Course d'orientation/Défi Golf/Kan-Jam/Balade VTT 9h30-12h** ▶ avec le CSGBG (pour le VTT, emmener son VTT et son casque)
- ▶ **Atelier cirque (24/07) 10h-12h** ▶ avec Cir'cambrousse
- ▶ **Percussions brésiliennes (17/07) 15h-17h** ▶ avec Béléza

Caudrot - Bord de Garonne (Août)

- ▶ **Flu-flu/Course d'orientation/Défi Golf/Kan-Jam 9h30-12h**
- ▶ **Échange inter CAP 9h30-11h ou 11h-12h30** ▶ Départ de Caudrot, Bord de Garonne en canoë vers Castets et Castillon (participation à CAP33 Sud Gironde et retour en VTT, sur réservation 06 17 35 41 77, chaussures fermées obligatoires, avoir 6 ans minimum et savoir nager)

- ▶ **Atelier cirque (21/08) 10h-12h** ▶ avec Cir'cambrousse

La Réole - Piscine municipale

- ▶ **Parcours aquatiques 14h30-16h** ▶ (fil rouge sur l'été, record à battre avec lots à remporter, tarif entrée piscine)

La Réole - Frenchy Padel 4 rue Amédée Gordini

- ▶ **Padel 14h30-16h** ▶ Réservation sur l'application FRENCHY PADEL ou au 07 60 23 60 22

Gironde sur Dropt - Salle omnisport

- ▶ **Tennis/Squash/Badminton 18h30-20h**

Mardi

LES DÉCOUVERTES GRATUITES

La Réole - Quais

- ▶ **Canoë sur la Garonne* Départs 14h45 et 16h45**
▶ (sur réservation 06 17 35 41 77)
- ▶ **Atelier fabrication d'instruments et initiation (19/08) 15h-17h** ▶ avec les Sous-Fifres
- ▶ **Escrime 15h-17h30** ▶ (avec L'académie d'Escrime Réolaise)
- ▶ **Trotinette/Tir à l'arc/Slackline/Frisbee Golf 15h-18h**

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT*

Château de Lavison - Loubens

- ▶ **Chasse aux trésors (15/07 au 26/08) 14h30**
▶ (6€ sur réservation 06 30 63 61 90)

Noailiac - Les écuries d'amande (route de la Lande, La Tardanne)

- ▶ **Équitation (1/07 au 26/08) 17h30-18h30**
▶ (15€, réservation 07 87 01 77 38)

LES TOURNIS (20h-22h)

La Réole - Gymnase Colette Besson

- ▶ **Handball (8/07)/Badminton (15/07)/Volley-ball (22/07) Dodgeball (29/07)/Basketball (05/08)/Futsal (12/08) Ultimate frisbee (19/08)**
- Chaussures sportives indoor obligatoires

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT*

Château de Lavison - Loubens

- ▶ **Chasse au trésor (17/07 au 28/08) 14h30**
▶ (6€, réservation 06 30 63 61 90)

Auros - Pôle Sportif

- ▶ **Yoga 18h30/Yoga Nidra 19h45** ▶ (6€ le cours pour les +15ans, réservation : 06 86 23 92 74)

LES TOURNIS

Gironde sur Dropt - Salle omnisport

- ▶ **Tournoi des 3 raquettes (17/07 et 21/08) 20h-22h**
▶ 1 set de Tennis, 1 set de Squash, 1 set de badminton
- Chaussures sportives indoor obligatoires

Vendredi (sauf 15/08)

LES DÉCOUVERTES GRATUITES

Fontet - Base nautique

- ▶ **Course d'orientation/Beach Volley/Beach Tennis Boomerang 15h-17h**
- ▶ **Atelier fabrication instruments et initiation (25/07) 15h-17h** ▶ avec les Sous-Fifres
- ▶ **Canoë* 15h-19h** ▶ (A partir de 6 ans, savoir nager)
- ▶ **Tir à l'arc 15h-19h**
- ▶ **Coin lecture et jeux 16h-18h** ▶ Réseau de Lecture Public
- ▶ **Frisbee Golf 17h-19h**

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT

Fontet - Base nautique

- ▶ **Baptême de Poney (11/07 au 22/08) 15h-18h30**
▶ (15 min, 5€ par pers)

Mercredi

LES DÉCOUVERTES GRATUITES

Mercredi Baby (participation d'au moins un adulte)

- ▶ **Ateliers Baby gym/Baby lecteur 9h30-10h30** ▶ (18 mois/3ans)
- 10h30-11h30** ▶ (+ de 3 ans/5 ans)
- Auros - Pôle sportif (16/07 et 6/08)**
- La Réole - Dojo Lévyte (23/07 et 13/08)**
- Monségur - Gymnase (30/07 et 20/08)**

Monségur - Pôle nature

- ▶ **Canoë*/Paddle/Tir à l'arc/VTT/ Course d'orientation 15h -19h**

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT*

Noailiac - Les écuries d'amande (route de la Lande, La Tardanne)

- ▶ **Équitation (2/07 au 27/08) 17h30-18h30**
▶ (15€, sur réservations au 07 87 01 77 38)

Gironde-sur-Dropt - Stade Yvon Mau

- ▶ **Marche Nordique (01/07 au 31/07) 18h30-20h**
▶ (avec l'Elan Girondais)

LES TOURNIS (20h-22h)

- ▶ **Championnat des city-stade Basket 3vs3/Foot/Volley Saint-Martin de Sescas (9/07) - Caudrot (16/07) Morizès (30/07)**
- Participez aux 3 dates pour cumuler un max de point !

Monségur - Pôle nature

- ▶ **Mini-Raid (23/07 et 13/08) 18h30** ▶ Venez-vous affronter, en équipes sur 5 disciplines
- Canoë*, Paddle, Tir à l'arc, Course d'orientation, V.T.T.** (sur réservation : 06 17 35 41 77)

Samedi

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT*

Hure - Chemin des sauveteurs

- ▶ **Aviron (5/07 au 9/08) 14h-16h**
▶ (5€, réservation 06 34 66 47 15)

Noailiac - Les écuries d'amande (route de la Lande, LD La Tardanne)

- ▶ **Équitation (1/07 au 26/08) 17h30-18h30**
▶ (15€, sur réservations au 07 87 01 77 38)

Dimanche

LES SÉANCES D'APPROFONDISSEMENT*

Floudès - 739 route de l'aérodrome

- ▶ **Aéromodélisme (6/07 au 3/08) 14h30-17h** ▶ Initiation au pilotage, de modèle réduit d'avions radiocommandés (2€ par séance de vol, réservation 2 jours avant la date d'activité au 06 89 76 52 27)

Informations pratiques

- ▶ **Canoë*** : obligation de port de chaussures avec attaches pour votre sécurité
- ▶ Pour les mineurs, présentation du pass nautique OBLIGATOIRE sur les activités nautiques
- ▶ En cas d'intempérie, le CAP33 se réserve le droit d'annuler les activités pour des raisons liées à la sécurité des participants.